



FERMETURE DU DISTRICT

En période estivale, le secrétariat sera fermé comme suit :

* tous les vendredis après-midi du Lundi 1er Juillet au Vendredi 26 Juillet 2024 inclus

* du Lundi 29 Juillet au Dimanche 18 Août 2024 inclus

Réouverture le Lundi 19 Août 2024 à 9 H 00.



CLUBS PRENEZ NOTE !



JOURNAL FOOT AIN

Les clubs qui souhaitent modifier les adresses concernant l'envoi du journal FOOT AIN doivent faire parvenir les nouvelles coordonnées au secrétariat du District.

Rappel : après publication sur le site internet du District, le journal est envoyé par mail les jeudis après-midi sur les boîtes mail officielles des clubs et sur les autres adresses communiquées.

A L'ATTENTION DES CLUBS !

Chaque club doit obligatoirement faire la mise à jour des coordonnées de son président, son secrétaire et son trésorier sur Footclubs avant le 10 Juillet 2024.

En cas de renouvellement de fonction, ne pas modifier la date de début (ou prise de fonction).

INFO 2024/2025



Demande de licences, saison 2024-2025

Le Pôle Licences de la LAuRAFoot vous informe de l'ouverture de l'enregistrement des licences sur Footclubs à compter du mardi 4 Juin 2024. Les documents relatifs à la campagne de licences sont d'ores et déjà disponibles.

(voir Webinaire 24/25 sur le site du District).

AMICALE DES ANCIENS DIRIGEANTS DU DISTRICT

Réunion du 25 Juin 2024

Présents : Françoise DELOY, Jacques REYDELLET, Henri BENEJAN, Yannick GAUTHIER, René PRADA.

Le bureau de l'Amicale des Anciens s'est réuni ce jour afin de préparer les envois de courriers pour la pétanque qui aura lieu le 28 Septembre 2024 au Restaurant « O'TROLL » à Viriat.

Suite au résultat de l'Assemblée Générale du District, les membres du bureau de l'Amicale félicitent la réélection de Président Joël MALIN ainsi que tous les membres élus.

RAPPEL :

Si vous souhaitez être Amicaliste en 2024, il n'est pas trop tard, merci d'envoyer un chèque de 20 €uros au District.

Le Président,
Yannick GAUTHIER

TRESORERIE

Clubs absents à l'AG du District du Vendredi 21 Juin 2024
à Saint Etienne sur Reyssoze

Les clubs ci-dessous sont amendés selon les tarifs en vigueur :

- Ambérieu FC (504385) : 100 €
- Ambronay (526649) : 66 €
- Béon (526190) : 66 €
- Bourg FO (522537) : 100 €
- Bressolles (540741) : 100 €
- Chazey Bons (519781) : 66 €
- Colomieu (531222) : 66 €
- Culoz Grand Colombier (552893) : 100 €
- Haut Revermont (547569) : 66 €
- Leyment (581888) : 66 €
- Mille Etangs (581373) : 66 €
- Peyrieu Brens (536387) : 0 €
- Plaine de l'Ain (561130) : 100 €
- Sermoyer (519166) : 66 €
- St Laurent (525874) : 100 €
- St Marcel (547503) : 0 €
- Vertrieu (527633) : 66 €
- Veyle Vieux Jonc (547601) : 66 €

Clubs représentés par un autre club :

- Anglefort (526650) représenté par le FC Artemare : 33 €
- Bas Bugey Rhône (549667) représenté par Serrières Villebois : 33 €
- Belley CS (504266) représenté par le FC Artemare : 66 €
- Nantua (527613) représenté par Veyziat : 66 €
- Porte de l'Ain (552858) représenté par Ain Sud : 66 €
- Virieu (564462) représenté par Bourg ACCFT : 33 €

Départ avant la fin de l'assemblée générale :

- Oyonnax ASP (529716) : 33 €
- Trois Rivières (560196) : 33 €

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

« Conformément au règlement intérieur de la CDA, la Commission des Arbitres a proposé au bureau du District de limiter les récusations d'arbitres à 3 personnes par club au maximum pour la saison qui débutera ce week-end.

Pour rappel, les récusations doivent se faire avant le début du championnat et les clubs ayant déjà fait des demandes seront informés de cette décision.

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 24/06/2024

Présents : Grégory BESSET, Sylvain FEYEU, Jean Noel TARTARIN, Olivier GUICHERD, Baptiste PIQUET, Antony TARTARIN,

Assiste : Alexis CURT

Assistent en tant que candidats : Anthony STADELMANN, Céline MEILHEURAT, Tarik TEKBIKAK, Christophe SABIN

Assiste en tant que représentant des arbitres au CD : Hamid TOUZANI

Absent : Guillaume STRIPPOLI, Romain JARJAVAL

La CDA sortante a reçu les nouveaux candidats à l'entrée dans la commission pour la saison 2024-2025. Pour rappel c'est le Comité Directeur qui validera ou non leur présence.

La CDA profite de cette réunion pour remercier pour les nombreux services rendus ses membres sortants : M. Romain JARJAVAL, M. Loïc CHABAUD, M. Murat BOLAT et M. Antony VAUDON

La CDA félicite également M. Cameron CASTANHEIROS pour sa réussite aux examens théoriques de la Ligue.

Cette réunion d'accueil, avant le départ en vacances, a vu aussi s'exposer les sujets suivants :

La formation continue pour les arbitres semble primordiale aux yeux de tous les membres. Une action d'amélioration des différents accompagnements sera l'une des principales prérogatives pour cette saison 2024-2025.

Par ailleurs la CDA souhaite également améliorer les relations et la communication avec les clubs.

4 commissions seront pour cela mises en place la saison prochaine à la CDA :

1_ Commission Responsable Féminine, Jeune, Stagiaire, Formations, Technique.

2_ Commission référent pour les différentes catégories, D1.D2.D3.D4.D5

3_ Responsable d'appel et de discipline.

4_ Responsable des désignation, Lois du Jeu et observations.

Des modifications seront apportées sur les observations en particulier pour les catégories D3, D4 et les stagiaires

Des modifications significatives vont également être proposées et faites sur le règlement intérieur de la CDA.

Tous ces éléments seront présentés plus en détails lors de la journée de rentrée des arbitres qui est prévue **le 14 septembre à Saint Martin de Mont.**

Cette journée se déroulera comme d'habitude en deux parties avec les tests physiques au début, et suivi du traditionnel test écrit. Les éléments de convocations vous seront transmis dans les prochains PV.

La CDA souhaite pour conclure une bonne trêve estivale à tous les arbitres et une bonne préparation pour la reprise.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Sylvain Feyeux

RENTREE DES ARBITRES 2024/2025

L'ensemble des informations a été communiqué aux arbitres par mail pour la rentrée des arbitres qui aura lieu le samedi 14 Septembre 2024 sur le site de St Martin du Mont pour l'ensemble des officiels.

FICHE RENSEIGNEMENTS ARBITRES 2024/2025

Afin de remplacer les fiches de renseignements habituelles, nous demandons à l'ensemble des arbitres de remplir ce formulaire de préparation à la saison 2024-2025 **avant le 1er juillet 2024** (les arbitres n'ayant pas complété ce formulaire à cette date seront considérés comme sans contrainte et pleinement à la disposition du district) :

<https://forms.gle/pty3wWvg56a9kmFz5>

RECUSATION ARBITRES 2024/2025 PAR LES CLUBS

A l'intention des clubs, merci d'écrire par mail officiel à la CDA ceux souhaitant récuser des arbitres pour la saison 2024-2025, dans la limite de 3 **ET** en donnant une justification valable et concrète (cet arbitre ne nous aime pas n'étant pas une raison valable). Les récusations ne sont pas renouvelables chaque saison et une récusation selon une impression ou la réputation d'un arbitre ne sera pas acceptée

Ce mail devra être envoyé par la messagerie officielle du club et avant la reprise du championnat

INFORMATIONS RENOUVELLEMENT LICENCE ARBITRE 2024/2025

Nous informons les arbitres et clubs, que vous pouvez effectuer la démarche de renouvellement de licence arbitres pour la licence 2024-2025

FORMATION INITIALE ARBITRAGE

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations initiales en arbitrage sur la saison 2024-2025

Les dates et lieux seront fixées en début de saison.

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations arbitres semi-officielles en début de saison 2024-2025

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2023/2024. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officiel**

Les dates et lieux seront fixées en début de saison.

Pour ceux ayant effectué la formation sur une des saisons précédentes, nous vous rappelons que celle-ci est valable 6 ans et qu'il faut aussi avoir une licence FFF sur la saison en cours (2024-2025) pour occuper la fonction d'arbitre semi-officiel. Voici la liste des personnes formées et ayant une date d'échéance qui arrive sur la fin d'année 2024, donc qui devront venir effectuer un recyclage (sous réserve que celui-ci n'ait pas été fait) :

NOM	PRENOM	CLUB lors de la formation passée en 2017	Date formation	Date Validité
ASLAN	Alperen	ASTT Oyonnax	08/12/2018	08/12/2024
BALDOVE	Pierre-Emile	Fc St Vulbas Plaine de l'Ain	03/10/2018	03/10/2024
BARDET	Pierre	CS Viriat	29/09/2018	29/09/2024
BEKAR	Kenan	ASTT Oyonnax	28/09/2018	28/09/2024
BELLA	Louis	Bourg FO	08/12/2018	08/12/2024
BLUETTE	Jean-Luc	US Arbent Marchon	28/09/2018	28/09/2024
BOURCET	Clément	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
BRAILLON	Jean-Michel	Fareins Saône Vallée	03/10/2018	03/10/2024
BRISSET	Jacques	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
BROYER	Jullian	US Replonges	08/12/2018	08/12/2024
BURDY	Pierre	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
BUSSAT	Karine	OL Buyatin	03/10/2018	03/10/2024
CANTIN	Martial	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
CARRY	Didier	ST Etienne sur Reyssouze	19/09/2018	19/09/2024
CETIN	Mustafa	ASTT Oyonnax	08/12/2018	08/12/2024
CHEVALIER	Michel	CS Chevroux	19/09/2018	19/09/2024
CHEVAUCHET	Mickael	ST Etienne sur Reyssouze	19/09/2018	19/09/2024
CUMEN	Ismail	ASTT Oyonnax	08/12/2018	08/12/2024
CURVEUR	Pierre	CS Chevroux	19/09/2018	19/09/2024
DJAARIRI	Rachid	Plastics Vallée FC	28/09/2018	28/09/2024
DOS REIS	Paolo	AS Montréal la Cluse	28/09/2018	28/09/2024
DUC	Didier	FC Veyle Saône	03/10/2018	03/10/2024
DURAFOUR	Thomas	ESB Marboz	19/09/2018	19/09/2024
FELIX	Eugénie	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
FERRARI	Yannick	O. Sud Revermont 01	29/09/2018	29/09/2024
GACHOT	Nicolas	FC Bressans	08/12/2018	08/12/2024
GAILLARDON	Sébastien	FC Nurieux	28/09/2018	28/09/2024
GALHOFA	Rui	E ST Martin CV	28/09/2018	28/09/2024
GARNIER	Vincent	OL Buyatin	03/10/2018	03/10/2024
GENEVEY	Florent	FC Nurieux	28/09/2018	28/09/2024
GREMERET	Stéphane	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
GUEDRA	Kévin	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024
GUILLEMIN	Guillaume	US Feillens	19/09/2018	19/09/2024
GUYOT	Frédéric	O. Sud Revermont 01	29/09/2018	29/09/2024
HERBRETEAU	Vincent	FC Bressans	08/12/2018	08/12/2024
JACQUET	Pascal	O. Sud Revermont 01	29/09/2018	29/09/2024
JIMENEZ	Yustin	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024

KECH	Lucie	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
KOSKER	Ahmet	ASTT Oyonnax	08/12/2018	08/12/2024
LACROIX	Nicolas	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
LANDAIS	Yann	US Dombes	03/10/2018	03/10/2024
LE MOING	Eric	FC Veyle Saône	08/12/2018	08/12/2024
LEROUX	Franck	US Dombes	03/10/2018	03/10/2024
LIEVRE	Marc	FC Bords de l'Ain	03/10/2018	03/10/2024
LOUSSERT	Jérôme	OL Buyatin	03/10/2018	03/10/2024
MARGUIN	Yoan	CS Chevroux	19/09/2018	19/09/2024
MARTINEZ	Clément	Fc St Maurice de Gourdans	03/10/2018	03/10/2024
MAYENSON	Gilles	O. St Denis les Bourg	29/09/2018	29/09/2024
MAYER	Eric	ESB Marboz	19/09/2018	19/09/2024
MAYNARD	Nathan	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
MAZUIR	Jérôme	ST Denis Ambutrix FC	08/12/2018	08/12/2024
MITAUX	Franck	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024
MONINOT	Claude	ESB Marboz	19/09/2018	19/09/2024
MONNET	Gérard	Fareins Saône Vallée	03/10/2018	03/10/2024
MOREL	Alain	CS Chevroux	19/09/2018	19/09/2024
NUGIER	Patrick	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
PANI	Laurent	CS Viriat	29/09/2018	29/09/2024
PECHOUX	Elsa	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024
PERRAULT	Yann	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
PERRODIN	Jérôme	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024
PETTINI	Michel	O. Sud Revermont 01	29/09/2018	29/09/2024
PHILIPPON	Pierre	Fareins Saône Vallée	03/10/2018	03/10/2024
POLLY	Gérard	ST Denis Ambutrix FC	08/12/2018	08/12/2024
PRIETO	Claude	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
RAVASSARD	David	CS Viriat	29/09/2018	29/09/2024
REVEYRON	Claude	CS Belley	03/10/2018	03/10/2024
REYES BOBILLO	Nicolas	E ST Martin CV	28/09/2018	28/09/2024
REYNAUD	Philippe	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
RICOL	Sébastien	FC Bressans	08/12/2018	08/12/2024
RIGAUD	Aurélien	CS Chevroux	19/09/2018	19/09/2024
RIGAUDIER	Michel	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
ROMAND	Jimmy	ST Denis Ambutrix FC	08/12/2018	08/12/2024
ROUJON	Hubert	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
SACQUARD	Jordan	E ST Martin CV	28/09/2018	28/09/2024
SANCHES	Claude	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024
SCOGNAMIGLIO	Thomas	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
SINARDET	Willy	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
SOUNY	Alain	FC Nurieux	28/09/2018	28/09/2024
TARRIT	Christophe	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
TEIXEIRA	Fabien	US Feillens	19/09/2018	19/09/2024
TIRAND	Jocelyn	ESB Marboz	19/09/2018	19/09/2024
VILLOD	Sébastien	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
VIRIEUX	Dominique	O. Sud Revermont 01	29/09/2018	29/09/2024
YILDIRIM	Can	ASTT Oyonnax	28/09/2018	28/09/2024
ZANARDI	Didier	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024

INFORMATIONS RENOUELEMENT DOSSIER MEDICAL 2024/2025

Comme communiqué lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2023, Octobre/Novembre 2023 et Janvier 2024, l'ensemble des arbitres qui ont bien pris leur licence d'arbitre cette saison 2023/2024 et qui renouvelleront leur licence d'arbitres et par conséquent le dossier médical que nous vous enverrons (en attente de voir si le support DMA sera le même ou pas) pour la saison 2024/2025, ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2024)**
 - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2024/2025) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 6/6 du dossier médical (**support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes)
 - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2024/2025) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical (**support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (la page 3 pouvant être remplacée par la page 6 si la page 3 a été remplie dans les 3 dernières saisons par le médecin)

- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2024)**
 - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 5/6 du dossier médical (**support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (si une réponse « Oui » à la page 5 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
 - 35 ans et plus au 01/07/2024 = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical (**support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (la page 3 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement) et Test d'effort qui sera valable 5 ans (attention au délai qui peut être légèrement long)

Nous vous rappelons que le dossier médical est a renvoyé au district de l'Ain après le 01/07 **avec date de visite médical après le 01/06/2024** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2023, Octobre/Novembre 2023 et Janvier 2024, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

Test Effort demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans

ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans.

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier médical d'arbitrage) ne doit pas être rempli / daté avant le 01/06/2024.

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE

Saison 2023/2024

Liste des clubs n'ayant pas renvoyé leurs fiches.

D1 poule A

Bourg Sud 1

Misérieux Trévoux 3

D2 poule A

Manziat 1

Oyonnax PVFC 2

D2 poule B

Centre Dombes Foot 1

Curtafond Conf. 1

Porte de l'Ain 1

D3 Poule A

Bord de Veyle 1

Bourg FO 1

Buyatin OL 1

Centre Dombes Foot 2

Veyziat 1

D3 poule B

Ambérieu FC 1

Bâgé 1

Chevroux 1

Misérieux Trévoux 4

St Maurice de Gourdans 1

D3 poule C

Bourg Sud 2

Châtillon la Palud 1

Oyonnax ASP 1

Plaine de l'Ain 1

D4 poule A

Bourg ACCFT 1

Bourg Sud 3

Veyziat 2

D4 poule B

Ambérieu FC 2

Artemare Valromey 1

Bas Bugey Rhône 1

Chazey Bons 1

Culoz Grand Colombier 2
Plaine de l'Ain 2
Vertrieu 1

D4 poule C

Centre Dombes Foot 3
Mille Etangs 1
Montluel 1
Porte de l'Ain 2

D4 poule D

Bâgé 2
Curtafond Conf. 2
Manziat 2
St Cyr 1

D5 poule B

Ambérieu FC 3
Artemare Valromey 2
Oyonnax PVFC 3
Serrières Villebois 2
St Maurice de Gourdans 2
Virieu 1

D5 poule C

Dortan 1
Montluel 2

D5 poule D

Ain Sud 3
Bord de Veyle 2
Feillens 4

D5 poule E

Béon 1
Bourg Sud 4

D5 poule F

Bord de Veyle 3
Bourg ACCFT 2
Buyatin 2
Leyment 1
Mille Etangs 2
Priay 2

D5 poule G

Bâgé 3
Chevroux 2
Curtafond Conf. 3
Sermoyer 1

U18 D1 poule A

Côtière Meximieux Villieu 1

Dombes Bresse 1

U15 D1 poule A

Bourg Sud 1

Séniors Féminines poule A

Essor Bresse Saône 1

Misérieux Trévoux 1

SPORTIVE SENIORS

Réunion 25 Juin 2024

Les classements seront validés par la commission de discipline (dossiers en cours) et la commission des règlements après l'expiration de tous les recours.

(Un dossier important est en cours nous ne pouvons valider les classements)

Ne pas appeler pour les montées et descentes.

Po/la Commission Sportive,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion 25 Juin 2024

Suite à divers évènements de clubs de Ligue, le club de LAGNIEU reste en R2.

Po/la Commission Sportive Féminines,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT, JACUZZI Vincent

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

U13

Championnat U13 2024/2025

Vous trouvez sur le site (Foot Réduit Pratique U13) :

Le calendrier pour la saison 2024 – 2025

Celui-ci sera complété et pourrait être modifié après la création des Commissions de la nouvelle mandature

La proposition de Niveaux U13

Engagements

Vous pouvez engager vos équipes U13 sur Footclubs.

Il suffit de les valider ou pas si elles sont pré-engagées ou de les créer si ce sont de nouvelles équipes.

U11

Championnat U11 2024/2025

Vous trouvez sur le site (Foot Réduit Pratique U11) :

Le calendrier pour la saison 2024 – 2025

Celui-ci sera complété et pourrait être modifié après la création des Commissions de la nouvelle mandature

La proposition de Niveaux U11

Engagements

Vous pouvez engager vos équipes U11 sur Footclubs.

Il suffit de les valider ou pas si elles sont pré-engagées ou de les créer si ce sont de nouvelles équipes.

U9

Championnat U9 2024/2025

Vous trouvez sur le site (Foot Réduit Pratique U9) :

Le calendrier pour la saison 2024 – 2025

Celui-ci sera complété et pourrait être modifié après la création des Commissions de la nouvelle mandature

Engagements

Vous pouvez engager vos équipes U9 sur Footclubs.

Il suffit de les valider ou pas si elles sont pré-engagées ou de les créer si ce sont de nouvelles équipes.

U7

Championnat U7 2024/2025

Vous trouvez sur le site (Foot Réduit Pratique U11) :

Le calendrier pour la saison 2024 – 2025

Celui-ci sera complété et pourrait être modifié après la création des Commissions de la nouvelle mandature

Engagements

Vous pouvez engager vos équipes U7 sur Footclubs.

Il suffit de les valider ou pas si elles sont pré-engagées ou de les créer si ce sont de nouvelles équipes.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Commission Départementale des Terrains et Infrastructures Sportives (CDTIS)

Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour).

A l'attention de tous les clubs

La CDTIS vous recommande durant cette intersaison de mettre en conformité vos buts de foot à 11 en tenant des règles mentionnées ci-dessous.

RÈGLEMENT

3.9.1.2 Dimensions et positionnement

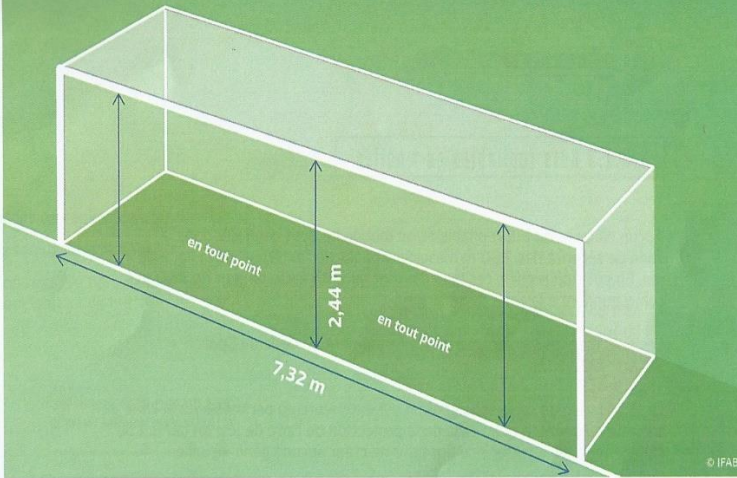
Les buts ont les dimensions intérieures ci-après :

- ▶ longueur : 7,32 m
- ▶ hauteur : 2,44 m

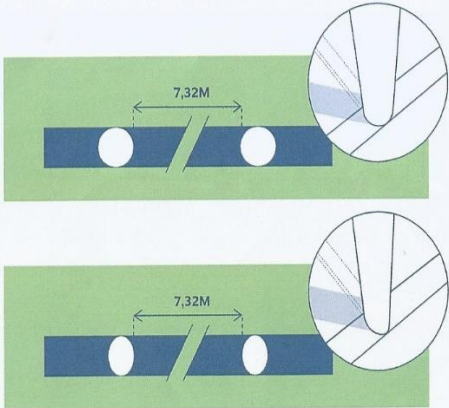
La longueur entre les poteaux et la hauteur sous la barre transversale doivent être constants telle que prévue dans les Lois du jeu de l'IFAB.

La section des poteaux peut être ronde, elliptique, ovoïdale.

Elle est comprise entre 10 cm à 12 cm et correspond à la largeur de la ligne de but.



▶ Schéma n°19




▶ Schémas n°18

T1

▶ Un but de réserve, facile à installer en cas de besoin, est disponible dans l'enceinte de l'installation.

T4 À **T7**

▶ Une tolérance de +/- 1 cm sur la hauteur sous la barre et la ligne de but est admise.



TOUS RENFORTS À LA BARRE TRANSVERSALE ET AUX POTEAUX VERTICAUX SONT INTERDITS.

▶ Schéma n°20

Demande d'Avis Préalable éclairage avec un passage en LED

- Néant

Demande d'Avis Préalable installation

- Néant

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Néant

Retrait d'une installation du listing fédéral après avis du propriétaire

- Stade Pierre CAP NNI 011950101 de Jasseron

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Terrains Claudius Joinin 1 et 2 de Saint Trivier sur Moignans
 - NNI 013890101 - classement au niveau T5 PN jusqu'au 18 juillet 2034.
 - NNI 013890102 - classement au niveau T7 PN jusqu'au 18 juillet 2034.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Eclairage du stade des Brouilles 3 de Curtafond NNI 011400103 : rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Prochaines programmations durant l'intersaison

- Néant

Installations ayant des non-conformités majeures à lever durant l'intersaison.

- Stade municipal de Mézériat 1
- Stade municipal de Dortan

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS RECHERCHENT

Le club de **Fareins Saône Vallée** recherche pour la saison prochaine, des éducateurs pour les catégories suivantes : **U7, U9 et U18**. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter le Président Ludovic REVELON – Tél : 06.73.66.69.09

*_*_*_*_*_*

L'US St Cyrienne recherche pour la saison 2024/2025 un éducateur pour la catégorie **U7**, ainsi qu'un éducateur Senior pour leur équipe D4.

Contact : PAQUELET Franck – Tél : 06.87.78.22.64

*_*_*_*_*_*

L'A.S. GRIEGES PONT DE VEYLE recherche pour cette 2^{ème} partie de saison (et pour les saisons à venir...) un entraîneur pour son équipe une, en catégorie Senior, qui évolue en 4^{ème} Division du District de l'Ain.

Contact : Arnaud LAMPS (Président) – Tél : 06.76.97.60.85

*_*_*_*_*_*

Le club de **Guéreins Genouilleux** (ASGG) recherche à partir de la saison 2024/2025 un arbitre pour ses équipes seniors.

Vous pouvez contacter le 06.10.47.36.62 pour plus d'informations.

*_*_*_*_*_*

Le club de **Plaine Revermont Football** recherche :

- 1 salarié CDI – 35 H – en tant que responsable Technique Jeunes – Permis B – Diplôme BMF ou équivalent

- 1 apprenti BPJEPS – Expérience coaching

Lieu de travail : Saint Etienne du Bois – Val Revermont Treffort

Qualités recherchées : Esprit d'équipe – Dynamisme – Adaptabilité

Envoyez votre CV et lettre de motivation à : maxime.tirand@gmail.com

*_*_*_*_*_*

Entraîneur diplômé, étudie toutes propositions pour entraîner club (saison 2024/2025) dans l'Ain.

GLADINES Philippe – Tél : 06.82.33.65.64

*_*_*_*_*_*

L'A.S. Grièges Pont de Veyle recherche pour la saison à venir, dans le cadre du développement de ses équipes jeunes, des éducateurs dans les catégories U11 et U13.

Dès à présent, vous pouvez contacter Arnaud LAMPS, Président du club, au 06.76.97.60.85.

*_*_*_*_*_*

Le club du **FC Haut Revermont** (niveau D4) recherche un responsable senior pour la saison 2024/2025.

Les entraînements et matchs se déroulent sur le terrain de Villereversure.

Merci de prendre contact auprès de Mr Hervé COLIN au 06.76.86.37.83

*_*_*_*_*_*

Le club de **l'Olympique Saint Denis lès Bourg** recherche des éducateurs et des responsables pour les catégories : U9, U13, U15 et U18 pour la saison 2024/2025.

Contact : Mme Séverine Favier, secrétaire et correspondante du club au 06.87.06.08.54.

*_*_*_*_*_*

Le **FC DOMBES BRESSE** recherche des éducateurs pour ses équipes seniors niveau district.

Le club recherche également un entraîneur spécifique gardien de buts pour ses seniors.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Sébastien BERNARD au 06.50.30.12.54.

*_*_*_*_*_*



L'ASML RECRUTE DES

ÉDUCATEURS U15

&

ÉDUCATEURS U18 FÉMININE

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONTACTEZ LE NUMÉRO
SUIVANT : 06 74 65 81 44

DEVENIR ÉDUCATEUR TE PLAIERAIT ?

Rejoins-nous !

CONTACT :

06.63.62.94.19 581373@LAURAFoot.ORG

*_*_*_*_*_*

Tu souhaites devenir éducateur de nos U15 ?

- Q Ambiance conviviale et familiale
- Q Soutien et collaboration
- Q Développement Personnel
- Q Projet sportif ambitieux
- Q Équipements modernes

★ **Rejoins le SCME !**

Ensemble, allons de l'avant !

06.36.96.24.33 581373@LAURAFoot.ORG



**LE CLUB DE
SAINT DENIS AMBUTRIX CHATEAU FC
RECHERCHE DES EDUCATEURS**

**Pour ses équipes séniors et U18 en
entente avec le club de
Vaux en Bugey**

**CONVIVIALITÉ ET ESPRIT D'ÉQUIPE
SONT NOS VALEURS !**

**Contact et informations :
Ali Bensaâdoune 06 64 75 99 77**



Saint Denis Ambutrix Chateau FC



saintdenisambutrixchateaufc



OBJECTIFS SAISON 2024-2025

- Pérenniser les équipes U15 et SENIORS 2
- Création d'une équipe U18 sur du long terme
- Augmenter les effectifs des catégories "Jeunes"

LE CLUB RECHERCHE :

- Des Coachs pour nos équipes SENIORS qui évolueront en D3 et D5
- 2 Coachs pour notre nouvelle équipe U18
- Des éducateurs supplémentaires dans nos catégories "Jeunes"

Renseignement : Thierry PATUREL : 06.75.61.71.64 ou
clubolympiqueduplateau01@gmail.com

Made with PosterMyWall.com



L'Association Sportive Izernore Nurieux-Volognat (AS INV) est à la recherche d'un référent école de Football passionné et compétent pour rejoindre notre équipe. En tant que référent, vous jouerez un rôle essentiel dans le développement des jeunes joueurs, en insufflant une philosophie de jeu alignée sur les valeurs du club.

Missions et Responsabilités :

- Encadrer et aider la montée en compétence des éducateurs de U7 à U15.
- Développer une approche pédagogique adaptée à chaque tranche d'âge.
- Promouvoir le fair-play, le respect et l'esprit d'équipe.
- Travailler en étroite collaboration avec les entraîneurs et les parents pour assurer une expérience positive pour tous les enfants.
- Participer à la structuration et à l'évolution du club

Profil recherché & prérequis

- Expérience dans l'encadrement des jeunes joueurs de football.
- Connaissance des méthodes d'entraînement adaptées aux différentes catégories d'âge.
- Passion pour le développement des jeunes talents.
- Capacité à communiquer efficacement avec les enfants, les parents et les autres membres du club.
- Adhésion aux valeurs de l'AS INV : respect, engagement, solidarité.

Prérequis

- Poste bénévole.
- Disponibilité les week-ends pour les matchs et le mardi/jeudi soir pour les entraînements.
- Engagement pour la saison 2024/2025.

Si vous êtes enthousiaste, motivé et prêt à contribuer au succès de notre club, envoyez-nous votre candidature à l'adresse suivante : 561127@laurafoot.org

Contact: Mr Philippe BERGER

TEL : 06 71 87 07 24